



DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
Arrondissement de MACON  
Canton de la CHAPELLE DE GUINCHAY  
Mairie de LEYNES

### LE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2022

**Présents** : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Isabelle DEGROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Véronique RIGAULT ; Christophe WUYSLTEKER

**Excusés** : Anthony AUBLANC

**Absents** : Roger VARGAS

**Représenté** : Anthony AUBLANC représenté par Sébastien LACHARME

#### **Ordre du jour** :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du conseil précédent
3. Délibération modification du tableau des effectifs
4. Délibération demande de fonds de concours
5. Délibération sur attribution des indemnités élections
6. Délibération DM
7. Comptes rendus des réunions
8. informations diverses

#### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Madame Véronique RIGAULT est désignée secrétaire de séance

#### **2. Approbation du compte rendu du conseil précédent**

Adopté à l'unanimité

#### **3. Délibération modification du tableau des effectifs**

L'agent de maîtrise de la commune peut prétendre au grade d'Agent de Maîtrise Principal.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité ce changement de grade et approuve la modification du tableau des effectifs.

#### **4. Délibération demande de fonds de concours**

Des travaux programmés peuvent bénéficier de fonds de concours auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération

- Une demande de Fonds de Concours « revitalisation des centres-villes, centre-bourg et maintien du commerce de proximité » est sollicitée pour le changement des fenêtres de la boulangerie.

- Une demande de fonds de Concours « revitalisation des centres-villes, centre bourg et maintien du commerce de proximité » est sollicitée pour l'installation et la rénovation de coffrets électriques sur la place de la Mairie (jeu de boules).

Adopté à l'unanimité

### **5. Délibération sur l'attribution des indemnités élections**

Pour chaque élection l'Etat verse à la commune une indemnité en fonction du nombre de bureaux de vote et du nombre de votants.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la secrétaire de Mairie l'indemnité élection concernant les élections présidentielles qui ont eu lieu en avril 2022, pour un montant de 83.33€.

Adopté à l'unanimité

### **6. Délibération DM**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, à la demande du Trésorier, qu'il y a lieu de procéder aux décisions modificatives suivantes :

Ligne 2131-62 : + 710€

Ligne 21316-67 : + 15€

Ligne 2132 : - 725€

Adopté à l'unanimité

### **7. Comptes rendus des réunions**

**20 juin 2022** : réunion à la salle de la « petite école » de la commission grand cycle de l'eau (MBA)

**21 juin 2022** : Le Conseil d'école s'est réuni pour faire le bilan de l'année scolaire 2021/2022, ainsi que les prévisions de la prochaine rentrée

Effectifs prévisionnels rentrée 2022 :

	Leynes		Chasselas			Chânes		
Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	9	13	7	16	116	15	11	13
Répartition	Classe 1 : PS MS 22 Mme Doré Directrice		Classe 2 : 7GS + 16CE1 =23 Mme Berbon Classe 3 : 16 CP Mme Janot directrice			Classe 4 : 15 CE2 + 5 CM1 = 20 Mme Dremeau directrice Classe 5 : 4 CM1 + 13 CM2 =17 Mme Thomas		
	22		39			37		

**23 juin 2022** : Monsieur le Maire s'est rendu à une réunion organisée par le Grand Site sur le thème des murs en pierres sèches. Un inventaire a été effectué sur la Commune.

**23 juin 2022** : Groupama a organisé une réunion à Crèches sur Saône dont le but était de sensibiliser les commerçants à la délinquance de proximité. La gendarmerie était présente sur place.

Groupama envisage de faire une réunion du même type à destination des particuliers.

**30 juin 2022** : Madame Suzanne BERGERET s'est rendue au conseil communautaire MBA qui s'est tenu à La Chapelle de Guinchay.

**2 juillet 2022** : Mr le Maire et M. JUSTIN se sont rendus sur place pour l'inauguration Festi Chânes.

**6 juillet 2022** : Le SIVOM de la vallée de l'Arlois s'est réuni pour délibérer sur les points suivants :

- Délibération du taux de promotion interne
- Délibération mise à jour tableau des effectifs
- Délibération création et suppression de poste
- Deux délibérations modificatives
- Délibération pour l'acquisition d'une remorque pour transporter la tondeuse
- Un point est fait sur le document unique -> Monsieur DUFAY du centre de gestion s'est rendu dans les mairies afin d'évaluer les risques professionnels liés au métier de secrétaire de Mairie.
- Délibération pour le renouvellement des tapis de gym.

Cycle piscine : 12 séances au lieu de 8 séances.

Transport scolaire : L'ajout du mini bus a permis de transporter l'ensemble des enfants.

**8 juillet 2022** : Madame PHILLIPE de MBA, chargée de mission « habitat et foncier » est venue en Mairie faire le point sur le PLH actuel 2019/2025 et la perspective du futur PLH 2026/2032, compatibles avec le PLU de la commune.

Le PLH en cours est disponible en Mairie pour consultation.

**15 juillet 2022** : La Mairie de SAINT-AMOUR-BELLEVUE a invité la municipalité de LEYNES à participer au vernissage d'une exposition photos.

**19 juillet 2022** : Réunion de chantier chemin des Sœurs pour le renouvellement de la conduite d'eau potable. La fin du chantier est estimée au 12 Août 2022.

## **8. informations diverses**

- Le centre de loisirs du SIVOM de Chaintré – Vinzelles – Varennes, demande une participation à la commune pour les enfants Leynois fréquentant ce centre situé à Varennes-lès-Mâcon.
- M. le Maire et son Conseil Municipal ont reçu le Boulanger de LEYNES pour une mise au point sur le conflit existant.
- L'employé municipal a installé les barrières afin de sécuriser l'entrée de l'école pour les enfants et a renouvelé le marquage au sol des passages piétons et de l'arrêt de bus.
- Ecoulement des eaux pluviales rue des Perriers. Des travaux seront effectués par le SIVOM.

Séance levée à 21h49

**Prochain conseil municipal le 27 septembre 2022**